

Burundi : 325 tonnes de "terres rares de Gakara" exportées depuis 6 mois

@rib News, 09/04/2018 â€“ Source Xinhua Le Burundi a exporté 325 tonnes de "terres rares de Gakara" depuis le début de l'exploitation il y a six mois d'un gisement minier se trouvant dans sa province de Bujumbura-rural (ouest), a annoncé lundi le directeur général de "Rainbow Mining Burundi" (RMB), Gilbert Midende.

RMB constitue l'antenne burundaise d'une société internationale d'exploitation nommée "Rainbow International Resources Limited" ayant obtenu en 2015 du gouvernement burundais un permis d'exploitation de ces terres. Selon la convention d'exploitation du gisement des terres rares de Gakara signée entre l'Etat burundais et la société Rainbow International Resources Limited, l'Etat burundais, détenteur du "droit du sol", dispose d'une action gratuite de 10%, d'une taxe de 4% sur le chiffre d'affaires et d'un impôt de 30% sur le bénéfice réalisé, tout au long du processus d'exploitation de ce gisement minier. Au cours d'une conférence de presse à Bujumbura, M. Midende a déclaré que l'exploitation de terres rares de Gakara a créé 250 emplois, avec un investissement de 15 millions USD. Il a estimé que RMB envisageait d'exporter 3.000 tonnes de terres rares à l'étranger en 2018, "en lieu et place des 5.000 tonnes initialement annoncées", suite à des réalités de terrain. Pour M. Midende, le grand défi de cette exploitation minière reste à ce jour "l'insuffisance de l'énergie électrique" au Burundi en général, et dans le premier tiers de la zone minière en particulier. La convention d'exploitation minière des terres rares de Gakara prévoit également le respect du "plan d'impact environnemental", pour protéger la biodiversité du lac Tanganyika riverain de quatre pays : Burundi, RDCongo, Tanzanie et Zambie, a-t-il signalé.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});